

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 639

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

814 557 161 RCS Toulouse.

ALLSKY.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 15000.00 EUR.

Adresse : Zone artisanale MASQUERE, 31220 Cazères.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AZENCO GROUPE Société par actions simplifiée au capital social de 1 121 760 € Siège social : ZA de Masquère - 31220 CAZERES RCS TOULOUSE 535 058 846. ALLSKY Société par actions simplifiée au capital social de 15 000 € Siège social : ZA de Masquère - 31220 CAZERES RCS TOULOUSE 814 557 161. AVIS DE PROJET DE FUSION. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 juin 2022, la société AZENCO GROUPE, société absorbante, société par actions simplifiée au capital social de 1 121 760 €, dont le siège social est situé ZA de Masquère - 31220 CAZERES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 535 058 846, et la société société ALLSKY, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 15 000 €, ayant son siège social ZA de Masquère - 31220 CAZERES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 814 557 161, ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la société ALLSKY par la société AZENCO GROUPE. La société ALLSKY ferait apport à la société AZENCO GROUPE de la totalité de son actif, soit 244 971 €, à charge de la totalité de son passif, soit 174 179 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 70 792 €. La société AZENCO GROUPE détenant la totalité des 15 000 actions composant le capital de la société ALLSKY, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. L'opération de fusion dégagerait un mali de fusion d'un montant de 154 354,49 €. La fusion produirait effet rétroactivement à compter du 1er janvier 2022. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE au nom de la société AZENCO GROUPE et au nom de la société ALLSKY le 14 juin 2022..